

PROGRAMME DE FORMATION

Certification « Superviser et analyser les pratiques dans le champ social et médico-social »

Public concerné

Cette certification s'adresse prioritairement à des professionnels du travail social et médico-social

- Psychologue
- Consultant Formateur en travail social
- Ingénieur Social
- Chef de service
- Educateur spécialisé
- Assistant de service social . . .

Prérequis

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- Expérience professionnelle dans le champ du social ou du médicosocial d'au moins 5 ans
- Et diplôme de niveau 4 minimum dans le travail social ou équivalent et formations complémentaires en travail social
- Et expérience de participation à un groupe d'analyse de pratiques est souhaitable.

Objectifs

- Négocier la commande d'un dispositif de supervision ou d'analyse de pratiques d'une structure sociale ou médico-sociale afin de proposer une offre appropriée
- Installer le cadre nécessaire à la supervision ou l'analyse de pratiques des professionnels, des cadres du secteur social ou médico-social afin de favoriser leur implication dans le dispositif et soutenir l'atteinte des objectifs.
- Animer la supervision ou l'analyse de pratiques des professionnels, des cadres du secteur social ou médico-social afin de promouvoir le développement de leurs savoirs, savoir-faire et savoirs relationnels.
- Evaluer le dispositif de supervision ou d'analyse de pratiques des professionnels, des cadres du secteur social ou médico-social afin d'en rendre compte aux participants et au commanditaire et d'établir des préconisations pour la suite à donner au dispositif.
- Réaliser une co-évaluation des pratiques de superviseur ou d'animateur de groupe d'analyse de pratiques dans le secteur social et médico-social afin de soutenir l'amélioration des pratiques.
- Réaliser une veille stratégique et sectorielle afin d'adapter sa pratique de superviseur aux différentes évolutions du secteur social et médico-social.

Durée de l'action

10 mois

Modalités d'accès

Dépôt d'un dossier (CV et note de présentation) et passage d'un entretien de 30 minutes.

Délais d'accès

Délai de quinze jours entre l'entretien de sélection et l'admission en formation.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement

Le département des métiers de l'encadrement qui gère la formation CAFERUIS est composée d'un chef de département et d'un formateur permanent titulaire d'un master 2 en pratiques sociales de l'insertion. Il dispose d'une expérience professionnelle dans le champ de la formation et bénéficie régulièrement d'actions d'actualisation de ses compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel et/ou de l'Université.

Moyens pédagogiques

L'HETIS dispose de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 15 à 60 personnes + un amphithéâtre d'une capacité de 150 personnes. Chacune de ces salles est équipée de matériel vidéos et de télé, bénéficie de connexion WIFI.

Le Centre de documentation propose 3000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés, une vidéothèque, la consultation d'une base de données de fonds documentaires et un accès illimité à internet, des postes informatiques et l'accès aux impressions. Tous nos stagiaires bénéficient d'une aide à la recherche documentaire.

Une salle informatique est mise à disposition des stagiaires, elle compte 10 poste informatiques connectés.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

Méthode pédagogique

L'HETIS a opté pour une approche socioconstructiviste dont les principes semblent adaptés au champ dans lequel l'institut est inscrit. Les principes fondamentaux de ce modèle s'articulent autour de différentes dimensions dont la première se caractérise par une pédagogie centrée sur l'apprenant qui doit pouvoir devenir le véritable acteur de sa formation.

Cette posture d'acteur suppose la construction progressive d'une capacité à élaborer par le stagiaire lui-même ses propres connaissances. Cette élaboration passe nécessairement par une prise en considération des expériences et potentiels du stagiaire. Autrement dit, non seulement les conceptions initiales propres à chacun sont un point de départ mais encore, elles sont au cœur du processus d'apprentissage. L'acte d'apprendre est donc d'abord perçu comme une interprétation d'une expérience, d'un vécu.

De ce point de départ, une pédagogie de type expérientiel peut se mettre en œuvre. Elle suppose un mouvement qui part de l'expérience vers une conceptualisation pour aboutir à une opérationnalisation des connaissances ; l'objectif étant de permettre au stagiaire de construire une théorie de sa pratique et de la faire évoluer.

Ce modèle pédagogique, même s'il est centré sur l'apprenant, prend en considération la dimension interactive de l'acte d'apprentissage. Autrement dit, le modèle privilégie la co-construction de la connaissance.

La construction d'un savoir bien que personnelle, s'effectue dans un cadre social. Les informations sont en lien avec le milieu social et le contexte et proviennent d'une interaction pensée comme constructive dans la mesure où elle introduit une confrontation entre des conceptions divergentes.

Dans le cadre d'une interaction le stagiaire apprend à confronter son point de vue et prend conscience de sa propre pensée et de celle des autres. Cette prise de conscience suscite une reconsidération des conceptions et favorise la construction d'une signification commune.

Contenu

La formation est organisée à partir d'un volume horaire de 240 heures théoriques et mise en pratique.

Le modèle pédagogique choisi par l'HETIS permet un modèle d'alternance particulier. La formation est organisée en 6 modules structurant la formation :

- Module 1 : Fondements et méthodes (77 heures)
- Module 2 : Le cadre de l'intervention (70 heures)
- Module 3 : Les pratiques d'animation (21 heures)
- Module 4 : L'évaluation du dispositif (28 heures)
- Module 5 : La veille stratégique et sectorielle (21 heures)
- Module 6 : Accompagnement à la certification (24 heures)

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalité d'évaluation

Evaluation 1 : un dossier de pratiques professionnelles (DPP) de 35 pages maximum et une soutenance orale

L'objectif général de cette évaluation est de mesurer les compétences du candidat à la négociation, l'installation, l'animation, le pilotage et l'évaluation d'un dispositif d'analyse de pratiques ou de supervision et à la veille professionnelle s'y afférant.

Le dossier sera réalisé soit lors d'un stage, si le candidat n'exerce pas encore, soit sur une mission réalisée lors de sa pratique professionnelle, si le candidat exerce déjà.

Le dossier sera rendu 1 mois avant la date de l'oral. La

soutenance orale aura une durée de 60 minutes

Présentation par le candidat de son dossier : 15 minutes

Echanges avec le jury : 45 minutes

Evaluation 2 : une participation à une séance d'analyse de pratiques entre superviseurs (intervention)

L'objectif général de cette évaluation est de mesurer la compétence du candidat à évaluer sa pratique et à soutenir l'évolution de celle de ses pairs.

Séance regroupant 5 candidats : 3 heures

Intervention du candidat : 35 minutes

Soit au total : 1 h 35 dont 1 h 00 avec le jury et 35 minutes de prise de parole lors de la séance collective

Sanction

Certificat de compétences Superviser et analyser les pratiques dans le champ social et médico-social

Coût

4 950,00 €

Coût pédagogique : 4 800,00 €

Frais de sélection : 150,00 €

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 77 97